

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES :
QUE FAIRE SI J'AI
PERDU OU PAS REÇU
MON IDENTIFIANT ?**

*VOUS AVEZ PERDU VOTRE IDENTIFIANT POUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DES PERSONNELS MÉDICAUX, ODONTOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES HOSPITALIERS ?
VOUS NE L'AVEZ JAMAIS REÇU ? PAS DE PANIQUE, JM VOUS EXPLIQUE LA MARCHE À SUIVRE.*

1. ● VOTRE IDENTIFIANT A ÉTÉ ENVOYÉ À UNE ADRESSE ÉLECTRONIQUE **PROFESSIONNELLE** OU **PERSONNELLE** COLLECTÉE AUPRÈS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT.

CONTACTEZ VOTRE ÉTABLISSEMENT
AFIN DE SAVOIR À QUELLE ADRESSE ÉLECTRONIQUE
IL A ÉTÉ ENVOYÉ, ET AINSI LE RETROUVER.

OU

2. À PARTIR DU **25 JUIN** PROCHAIN ET JUSQU'À LA **CLÔTURE**
DU VOTE:

FAITES-VOUS ADRESSER VOTRE IDENTIFIANT

**À UNE ADRESSE ÉLECTRONIQUE DE VOTRE CHOIX
EN DEMANDANT LA RÉATTRIBUTION
DE VOTRE MATÉRIEL DE VOTE DIRECTEMENT SUR**

<https://www.jevoteenligne.fr/cng>

JE VOTE ! JE VOTE ! JE VOTE !



DU 25 JUIN AU 2 JUILLET

CPH

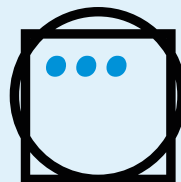
+



ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



+



**JEUNES
MEDECINS.FR**



www.jevoteenligne.fr/cng

www.jevoteenligne.fr/dgos